

## Études littéraires africaines

GAUVIN (Lise), *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*. Paris : Karthala, coll. Lettres du Sud, 2008, 174 p. – ISBN 978-2-84586-936-3



Raphaël Thierry

Numéro 27, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034311ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034311ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thierry, R. (2009). Compte rendu de [GAUVIN (Lise), *Écrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*. Paris : Karthala, coll. Lettres du Sud, 2008, 174 p. – ISBN 978-2-84586-936-3]. *Études littéraires africaines*, (27), 86-88.  
<https://doi.org/10.7202/1034311ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

s'imaginer que l'Afrique fut isolée du reste de l'Empire romain, et les prétendus africanismes se rencontrent en fait dans toute la latinité tardive. Il est d'ailleurs curieux que P. Monceaux considère comme africains des auteurs comme Manilius, Florus ou Aulu-Gelle, alors que leur origine africaine est très douteuse ; or, si on repère de prétendus africanismes chez des auteurs qui n'ont rien d'africain, cela remet en cause la notion même d'africanisme.

Cependant, il est probable que les lecteurs non latinistes ne s'arrêteront pas à ces problèmes érudits. Ce qui en revanche a très mal vieilli, ce sont les préjugés de l'auteur, terriblement datés. P. Monceaux vivait à une époque où on croyait aux « races » et au « génie » des peuples. Une époque où on pensait pouvoir décrire un peuple en mettant en valeur certaines de ses caractéristiques physiques : par exemple, le Berbère est « trapu et bien musclé, avec un nez busqué » (p. 43). Une époque où on croyait que les caractéristiques « nationales », y compris dans le domaine de la littérature, étaient déterminées par des réalités aussi immuables que la terre ou le climat : « Le sol africain est donc l'un des facteurs, et non des moindres, de la littérature africaine » (p. 50). C'était aussi l'époque du colonialisme triomphant : comme l'évocation des « nègres à demi nus » (p. 124) a du mal à passer aujourd'hui !

Finalement, le livre de P. Monceaux peut être lu, avec cent quinze ans de recul, comme un témoignage sur un moment de la pensée européenne. Ce n'est pas insulter la mémoire de ce grand savant que de dire qu'il a été influencé par les préjugés de son époque ; du reste, personne ne peut prétendre y échapper. Mais on ne peut s'empêcher alors de se poser la question : pourquoi réimprimer un tel livre aujourd'hui ? Et pourquoi à Tunis ? L'éloge enthousiaste de Carthage à la fin du livre flatterait-il l'orgueil des Tunisiens d'aujourd'hui ? L'idée, chère à P. Monceaux, de « génie africain » rencontrerait-elle encore un écho de l'autre côté de la Méditerranée ?

■ Jacques ELFASSI

GAUVIN (LISE), *ÉCRIRE POUR QUI ? L'ÉCRIVAIN FRANCOPHONE ET SES PUBLICS*. PARIS : KARTHALA, COLL. LETTRES DU SUD, 2008, 174 p. – ISBN 978-2-84586-936-3.

À travers une analyse du texte, du paratexte et du péri-texte d'œuvres francophones, l'ouvrage développe la problématique de l'influence du contexte sur la réception des œuvres francophones, mais dès lors aussi sur leur écriture et leur mode d'édition.

La première partie, « Frontières de langues et frontières de récits », fait la part belle à l'étude du paratexte. Chez Y. Beauchemin, la note documentaire répond à la volonté de s'adresser à un lectorat plus étendu et diversifié à la fois culturellement et géographiquement ; elle permet donc à l'auteur de continuer à écrire selon ses propres usages, et notamment avec son lexique, sans devoir les travestir. Quand, en outre, la langue devient un « sujet de réflexion, de fantasme, voire de fiction » (p. 32), l'auteur met son texte en scène ; c'est ce processus qui est à l'œuvre chez R. Ducharme, dont le texte,

avec ses notes qui traduisent les éléments du parler *joual* de Montréal, met à distance de façon parodique la recherche de sens.

Chez A. Gauvin, la diglossie réunionnaise est mise en lumière à travers des notes « hétérographes » (notes explicatives de l'éditeur) qui sont allusives, de manière à ne pas opposer le créole au français par un appareil paratextuel trop fourni. C'est l'« interlangue ». L'écriture de P. Chamoiseau suppose, elle aussi, un « entre-deux » : il écrit d'abord pour le public martiniquais, mais ses livres sont publiés en France, son principal lectorat étant surtout hexagonal. Le paratexte y sert à traduire des expressions créoles et à mettre en scène le multilinguisme. C'est aussi un procédé de « brouillage énonciatif » (p. 43), par lequel l'auteur « reconceptualise » son espace d'écriture, entre réel et fiction, par une « nouvelle articulation du texte et du paratexte » (p. 49).

La seconde partie, « Apprivoiser Babel », questionne l'usage du dictionnaire. L'écrivain R. Racine, en passant du « littéral au littéraire » (p. 59), met « en espace » la langue française dont il dynamise le lexique grâce à des œuvres à mi-chemin entre livre-objet et sculpture. Le dictionnaire peut aussi jouer un rôle actif dans la narration, comme dans les romans des Québécois M. Tremblay et F. Noël. Chez M. Tremblay, il est question de transcrire le *joual* et d'élaborer une « littérisation » (p. 69) de l'oralité montréalaise en déplaçant l'attente du public, mais aussi en associant des personnages romanesques à une « recherche langagière » (p. 76). Chez F. Noël, c'est la tension entre « codes du bien dire et [...] nécessité de l'invention » (p. 81) qui est mise en exergue : l'apparat de la « belle » langue y est ainsi montré du doigt. Le recours au dictionnaire est différent chez les deux auteurs : le premier fait de ce dernier un moyen de « littérisation » de l'oralité, la seconde l'oppose à la spontanéité du langage vers laquelle vont ses suffrages.

Cette partie se termine par une étude de l'utilisation du langage par A. Kourouma. Chez l'auteur ivoirien, le langage est la voie par laquelle le français est « cassé » et la langue, « trichée » (p. 104). Si, dans les premiers écrits, ce procédé rend plutôt une « couleur locale », il vise ensuite une « révolution permanente du langage » (p. 104) en donnant un sens politique aux mots et à leur usage.

La troisième partie, « Écrire pour qui? », constitue le nœud de la réflexion. L. Gauvin y analyse le processus de « déterritorialisation » romanesque (p. 108). Elle étudie d'abord l'œuvre de R. Confiant, qui vise un double public antillais et francophone, mais qui s'adresse aussi à un lecteur modèle, « virtuel mondial amoureux [*sic*] de la littérature » (p. 107). L'écrivain martiniquais légitime son travail par une forme d'autocritique ou de mise à distance dans l'œuvre elle-même. Pour l'Acadienne F. Daigle, il s'agit de cette manière de sortir du confinement d'une population de trois cent mille habitants en mettant en scène l'écrivain qui, par une langue lacunaire, tente de légitimer et de rendre son œuvre lisible pour le plus large public. D. Laferrière illustre lui aussi ce principe, mais il cherche surtout à contrer les attentes du public en ne représentant pas le créole en fonction des clichés, voire en provoquant le lecteur par l'humour. Ces trois écrivains réalisent ainsi une déterritorialisation de la langue en fonction de plusieurs espaces. É. Ollivier est enfin choisi à dessein pour clore la partie, car il se situe dans

l'espace du « Tout-Monde ». Chez lui, la littérature est une « cartographie de l'errance » (p. 158), instaurant une relation entre l'écrivain, le narrateur et le lecteur, dont les rôles sont réversibles.

En somme, lorsque l'écrivain se pose la question de savoir « pour qui » et « pourquoi » écrire, il développe une « poétique du doute et de l'incertain » (p. 162). Lise Gauvin conclut son propos en soulignant la légitimité et l'importance du travail de l'écrivain francophone – au sens large – dans un contexte de globalisation qui comporte un risque d'uniformisation.

■ Raphaël THIERRY

MILLER (CHRISTOPHER L.), *THE FRENCH ATLANTIC TRIANGLE. LITERATURE AND CULTURE OF THE SLAVE TRADE*. DURHAM & LONDON : DUKE UNIVERSITY PRESS, 2008, 571 p. – ISBN 978-0-8223-4151-2.

Chacun connaît la figure du triangle qui a régulé la traite des Noirs : partis de France, les vaisseaux rejoignaient les côtes d'Afrique, échangeaient leurs marchandises contre des cargaisons d'esclaves qui étaient vendus dans les Caraïbes, puis terminaient leur parcours en emplissant leurs cales des produits de l'économie coloniale sucrière. Ce « commerce triangulaire » a été la source première de la prospérité commerciale de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première partie de l'étude de C. Miller en dresse un bilan extrêmement bien informé qui insiste sur les relations troubles qui ont existé dans cette double France : France des philosophes des Lumières et France de la traite des esclaves.

Mais le projet de C. Miller n'est pas seulement historique, il repose sur l'hypothèse que ce qu'on nomme en anglais *slave trade* et en français *traite* – terme au demeurant très ambigu – concerne la culture : la culture européenne au premier chef, mais aussi la culture mondiale, en ce sens que c'est un lieu de mémoire. L'auteur s'étonne d'ailleurs que dans les sept volumes des *Lieux de mémoire* dirigés par Pierre Nora, il ne soit pas fait mention du commerce triangulaire. Il y a donc une vraie urgence à se demander pourquoi le problème de la traite a pu rester aussi longtemps méconnu et refoulé en France, par les écrivains en particulier. Sans doute l'esclavage a-t-il été dénoncé par de grands esprits au plan des principes, mais la littérature a gardé un silence étonnant sur le commerce lui-même et les ramifications qu'il avait dans toute la société française.

C. Miller considère donc cette culture issue de la traite dans les représentations qu'en a données la littérature française entre 1780 et 1850, représentations « d'en haut » en ce sens qu'elles émanent d'écrivains français représentatifs des opinions de leur temps, fondées sur l'idée de la supériorité de l'*homo occidentalis* ; ensuite il les oppose aux représentations francophones d'aujourd'hui, représentations « d'en bas » puisqu'elles donnent la parole aux « esclavagisés » qui, longtemps « chosifiés », émergent désormais comme sujets de l'écriture. Cette dernière partie est très brève, mais elle est essentielle au projet en ce qu'elle appelle une suite.